

Orientation

G-10

CLAP

FICHE N°X146

Version : 1

Directive 2014/68/UE

Accepté par le GTP : 08/01/2016

Accepté par le CLAP : 08/01/2016

Référence Directive : An. I § 3.1.2

An. I § 3.1.5

Annexe I § 4.1

Sujet : EES Matériaux – Documentation et traçabilité pour les produits consommables pour le soudage

Question :

Quelles sont les exigences en matière de documentation et de traçabilité pour les produits consommables de soudage :
- documents de contrôle;
- procédures appropriées pour la traçabilité ?

Réponse :

Les fabricants de produits consommables de soudage doivent fournir des documents de contrôle déclarant la conformité à la spécification.

Sur la base du point 4 de l'annexe I et de l'orientation DESP G-05 (CLAP X141), les fabricants de produits consommables de soudage doivent fournir un relevé de contrôle « 2.2 », en tant que document de contrôle selon la norme EN 10204.

L'exigence de traçabilité de l'annexe I point 3.1.5 s'applique également aux produits consommables de soudage. Elle peut être réalisée par des procédures qui couvrent la réception, l'identification, le stockage, le transfert à la production, le stockage temporaire et l'utilisation en production, la disponibilité des documents de contrôle corrects lors de l'examen final (voir également l'orientation DESP G-04 (CLAP X140)).

Note :

Les produits consommables de soudage sont définis par leur marque commerciale, leur désignation et la norme de classification EN correspondante. Les documents de contrôle des produits consommables de soudage devraient donner les résultats des essais relatifs aux caractéristiques techniques selon la désignation et la norme de classification, telles que :

- composition chimique du métal d'apport de soudage ou du métal fondu hors dilution selon le cas,
 - caractéristiques de traction du métal fondu hors dilution : résistance à la traction et limite d'élasticité, allongement,
 - propriétés de flexion par choc du métal fondu hors dilution à température selon la désignation.
- Les résultats des essais sont basés sur des contrôles et essais non spécifiques. Ils peuvent être donnés par exemple en tant que valeurs types sur la base d'essais de contrôle qualité.